

**Compte rendu réunion labellisé du jeudi 20 octobre**

|  |  |
| --- | --- |
| Présents : | Objet de la réunion  |
| **SGGA** : Franck Cazin, Directeur SGGA et Bénédicte Raoux, Responsable pôle éducation-communication**Association des guides labellisés** : Benoit Renaudier, Président, Edmond Gayral, Kaine Mongouachon, Julien Rochette guides labellisés**CREPS Vallon** : Thierry Marcilly (Directeur adjoint)Excusé : Shirley Senot, Vice-présidente, Richard Buffat, Directeur ADT, Vincent Orcel, Directeur de l’Office de tourisme, Mathieu Morverand (professeur Creps),  | * Retour de l’association des guides labellisés sur l’avis et les attentes de leur clientèle
* Les attentes des acteurs locaux
* La question de labellisation un guide/un produit
* Définir les prérequis pour rentrer dans la démarche

r |

1. **Retour de l’association des guides labellisés sur l’avis et les attentes de leur clientèle**

Une clientèle qui souhaite :

* avoir des informations sur les Gorges de l’Ardèche
* être encadrée par un professionnel, un professionnel qui adapte son activité en fonction des contraintes environnementales (conditions de navigation, sécurité…)
* avoir accès au bivouac de Gaud (pour plus de confort et avoir accès à la cuisine).

Les attentes sont compliquées à identifier, la cible est différente selon les demandes (loueurs, professeur ou individuel).

**Propositions** : Pour avoir un retour des attentes des clientèles, le SGGA propose de faire travailler une stagiaire sur la mise en place d’un questionnaire. Elle prendra contact avec les labellisés en novembre pour son élaboration. (Durée du stage 3 semaines)

1. **Les attentes des acteurs locaux**

Les loueurs ont des difficultés à trouver des BE labellisés en pleine saison pour encadrer les groupes. Il serait intéressant que les labellisés possèdent un agenda partagé pour pouvoir avoir accès à leur disponibilité. Cela nécessite un travail collectif au niveau de l’association peut être voir avec l’office de tourisme pour la mise en place d’un agenda partagé.

Les autres points n’ont pas été abordés en détail mais seront discutés lors d’une prochaine réunion

**Discussions :**

* L’office de tourisme a mis en place depuis 3 ans un pack label qui fonctionne : location canoë + encadrement labellisé+ nuitée bivouac. (mais cette année pas de réservation)
* Les guides ont proposé de fournir le nombre d’activités qu’ils ont effectué cette année par discipline
* Le processus de labellisation doit se faire sur une durée assez longue qui permette d’assimiler les différents volets de la formation.
* Intégrer le principe de parrainage pour les nouveaux
* Envoyer un courrier aux labellisés pour avoir une liste à jour des guides actifs
* La visibilité des labellisés est très importante, pas de t-shirt de la même couleur que ceux du SGGA pour éviter les confusions, équipement général à améliorer
* Evocation des randonnées encadrées par le SGGA : point à faire avec l’association pour bien déterminer ce qui relève de l’un ou de l’autre.
* Recréer du lien entre l’association des guides et le SGGA

**Synthèse des discussions**

* Identification des points à travailler : le retour clientèle, la liste des labellisés actifs (à actualiser avec courrier), les prérequis, la territorialité, les disciplines (terrestre, aquatique et à corde) et diplômes – la durée de labellisation, le cursus (modules)– le recyclage

En fonction des réunions thématiques les professionnels de sport de nature seront invités afin d’être intégrés aux discussions.

* **Calendrier**

Objectif : contenu opérationnel du « nouveau » label à l’automne 2023

Réunion régulière en comité de pilotage 1 fois par mois pour avancer sur le projet dès octobre 2022

**Propositions de réunion et ordre du jour des réunions : (prévisionnel)**

Mardi 22 novembre à 18h :

1. Les prérequis -territorialité
2. Les disciplines
3. Les diplômes

*Troisième réunion première quinzaine décembre*

1. La durée du label
2. Les devoirs des labellisés, le respect de la charte
3. Les droits des labellisés (tarifs, accès espaces dédiés, communication et matériel
4. Evaluation régulière- le suivi-renouvellement du label, le retrait du label
5. Cursus de formation : proposition de module – formation -évaluation- suivi + renouvellement -retrait
6. Recyclage